



**Informations et recommandations cantonales  
destinées aux médecins traitants y compris les pédiatres,  
concernant le COVID-19**

*Etat au 13.01.2021*

La situation épidémiologique est très préoccupante avec un nombre de cas et d'hospitalisations se situant à un niveau élevé, avec un taux de positivité également élevé et un nombre de nouveaux cas en plateau. De plus, l'apparition et la transmission -actuellement communautaire- de nouvelles variantes du SRAS-CoV-2, dont la souche B1.1.7 est caractérisée en particulier par une transmissibilité plus élevée.

La vaccination contre le COVID-19 a débuté dans le canton le 28 décembre mais le nombre de vaccins disponibles est encore modeste.

## Vaccination contre le COVID-19

### Début de la vaccination

La vaccination a débuté le 28 décembre dans le canton auprès de la population de plus de 75 ans, ce groupe étant le plus à risque de complications graves et de décès. Un courrier du SMC a informé les personnes ainsi prioritaires pour la vaccination et 3'500 personnes ont ainsi pu être vaccinées à ce jour.

### Lieux de vaccination

- Centres de vaccination : M3 Sanitrade, Clinique et Permanence d'Onex, Clinique de Carouge;
- Equipes mobiles de l'IMAD pour les EMS et les IEPA et unités spécifiques des HUG;
- Ouverture à partir de mi-janvier de nouveaux centres de vaccination: HUG (CMU), Grangettes, Colline et Clinique Général-Beaulieu;
- Dès le mois d'avril : en fonction de la dotation gérée par la Confédération et pour autant que le volume délivré soit suffisant, élargissement prévu de la vaccination dans les cabinets médicaux (conditions seront détaillées dès que possible).
- Lorsque le volume de doses le permettra, certaines pharmacies seront également impliquées.

Il faut savoir que la logistique d'implémentation est complexe et ne permet pas une gestion au sein de multiples cabinets, de par les conditions de stockage, la manipulation, la préparation, le nombre de doses par fiole et la distribution dans les normes requises. Pour garantir une utilisation optimale de chaque dose, un nombre restreint de centres de vaccination à haut débit a été privilégié.

### Population cible prioritaire

Le nombre de doses disponibles dans le canton restera modeste durant le premier trimestre 2021 ce qui nécessite une priorisation et un échelonnement des vaccinations comme suit:

- Depuis le 28 décembre 2020: population âgée de **plus de 75 ans**;
- Dès que possible (a priori 18 janvier 2021): vaccination des adultes **particulièrement vulnérables** (présentant des maladies chroniques impliquant des risques élevés selon liste ci-dessous), quel que soit leur âge;
- Perspectives dès mi-février : début de la vaccination des soignants en gériatrie et en EMS.

## Rôle des médecins traitants

Il est important que vous identifiiez tous vos patients adultes de moins de 74 ans qui présentent des maladies chroniques à haut risque de complication (voir tableau ci-dessous) pour pouvoir les informer et leur transmettre une attestation de vaccination prioritaire. Une ordonnance nominative est également admise.

⇒ Liste des maladies chroniques à haut risque de complication et définitions (OFS/CFV [lien](#))

| Groupes de maladie / maladies chroniques   |   |
|--|---|
| <b>Maladies cardiaques</b>   | - Insuffisance cardiaque chronique Stade II de la NYHA et plus<br>- Cardiopathie ischémique chronique symptomatique malgré un traitement médical  |
| <b>Hypertension artérielle</b>   | - Hypertension résistante au traitement (>160 mm Hg) ou hypertension avec complications cardiaques ou autre atteinte d'organes cibles<br>-  |
| <b>Maladies respiratoires</b>  | - Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) GOLD II ou plus<br>- Emphysème / bronchiectasies sévères<br>- Pneumopathie interstitielle / Fibrose pulmonaire<br>- Maladies associées à une capacité pulmonaire fortement réduite  |
| <b>Maladies rénales</b>  | - Insuffisance rénale chronique sévère avec DFG <30ml/min   |
| <b>Diabète</b>   | - Diabète (type 1 ou 2) avec atteinte d'organe significative ou un traitement mal adapté (HbA1c ≥8%)  |
| <b>Obésité</b>   | - Adultes avec IMC ≥35 kg/m <sup>2</sup>  |
| <b>Immunodéficience* congénitale ou acquise suite à une maladie* ou à un traitement immunosuppresseur* :</b> | Immunodéficience significative chez les patients avec :<br>- Maladies hématologiques malignes<br>- Néoplasmes / maladies cancéreuses en cours de traitement<br>- Maladies inflammatoires à médiation immunitaire (p. ex. lupus érythémateux disséminé, polyarthrite rhumatoïde, psoriasis, maladies inflammatoires chroniques de l'intestin), recevant un traitement immunosuppresseur (y compris les traitements comprenant une dose équivalente de prednisolone >20 mg/pour, les traitements d'épargne stéroïdienne et les traitements « biologiques »).<br>- Infection HIV à partir d'un nombre de cellules T CD4+ <200 / µL.<br>- Statut post-greffe d'organes, de moelle osseuse ou de cellules souches, tout comme les patients sur liste d'attente en vue d'une greffe |

\* L'indication à la vaccination doit être décidée par le médecin spécialiste en charge du patient après une évaluation soigneuse du rapport bénéfice-risque.

⇒ **Attestation de priorité pour la vaccination à remettre à vos patients : en pièce jointe**

Cette attestation peut également être remise à un proche du patient ou transmise par courrier/courriel.

Même si la vaccination n'est pas encore disponible au sein des cabinets, vos patients comptent sur vous pour leur fournir des conseils sur la vaccination, les lieux de vaccination et les aider, si nécessaire, pour l'inscription.

## Inscription pour la vaccination

L'inscription est ouverte en ligne sur le site [www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/inscription-vaccination](http://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/inscription-vaccination) ou en appelant une ligne téléphonique dédiée au 0800 909 400 (lundi-vendredi 8h-19h).

A noter (informations transmises aux médias et en ligne):

- Il y aura des doses pour tout le monde. La ligne pour les inscriptions ne peut pas prendre tous les appels actuellement.
- Toutes les doses à disposition sont injectées, il n'y a pas de stockage, la distribution est rapide.
- Pour les 75+ ans: encouragez-les à rappeler la ligne la semaine suivante ou seconde-les pour effectuer l'inscription en ligne.
- Pour les <75 ans, ils sont priés d'attendre que la vaccination s'ouvre à leur groupe pour s'inscrire; ils seront informés par conférence de presse.

### **Types de vaccins et spécificités**

- Comirnaty® de Pfizer/BioNTech
- COVID-19 Vaccine Moderna® de Moderna autorisé par Swissmedic le 12.01.2021

Ces deux vaccins à ARNm sont quasi similaires en termes de mécanisme de vaccination, d'efficacité, de tolérance, de sécurité, d'indication et de schéma de vaccination. Ils diffèrent toutefois dans leur gestion logistique.

Pour les deux vaccins, deux doses sont nécessaires pour une protection optimale. L'intervalle recommandé est de 4 semaines (28 jours). Le même vaccin doit être utilisé pour les deux doses.

### **Contre-indications**

- Allergie connue (avec choc anaphylactique) au PEG ou autres composants du vaccin
- Grossesse
- <16 ans (par manque de données disponibles pour le moment)

Report de vaccination pour les personnes infectées dans les trois derniers mois.

### **Statistiques de vaccination**

Le nombre de vaccinations effectuées par semaine et le cumul est disponible sur le site [www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/vaccination-chiffres](http://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/vaccination-chiffres)

### **Considérations pratiques**

- Les personnes vaccinées avec deux doses restent pour l'instant soumises aux mesures de quarantaine, si indiquées, car les données disponibles sont encore insuffisantes pour pouvoir affirmer que le vaccin empêche la transmission du virus. Cela est susceptible d'évoluer rapidement.
- La vaccination est gratuite pour la population. Les coûts sont pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS), la Confédération et les cantons.
- Les frontaliers couverts par l'assurance-maladie obligatoire en Suisse peuvent se faire vacciner à Genève.

### **Informations complémentaires**

La ligne verte d'information est ouverte pour la population au numéro 0800 909 400 7/7j (pour la prise de rendez-vous la ligne est temporairement fermée les week-end).

L'Infoline Coronavirus est disponible pour les professionnels de la santé pour toute question concernant le vaccin : 058 462 21 00 (7/7j 7h-20h).

Des informations détaillées concernant les vaccins contre le COVID-19 sont disponibles sur :

- Site d'Infovac : [www.infovac.ch/coronavirus](http://www.infovac.ch/coronavirus)
- Site du canton : <https://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/>
- Site de la Confédération pour les professionnels de la santé : [lien](#)

## Nouveaux variants du SRAS-CoV-2

De nouveaux variants du SARS-CoV-2 ont été initialement identifiées au Royaume-Uni (B.1.1.7) et en Afrique du Sud (B.1.351). Le variant B.1.1.7 a été mis en évidence à Genève le 24 décembre avec actuellement 70 cas recensés (suspects et confirmés). La transmission communautaire de cette souche est désormais établie dans le canton. Un renforcement du contact tracing a été mis en place pour limiter sa progression.

### Particularité de la nouvelle souche

Cette nouvelle souche est plus contagieuse (+40-70%) que la souche habituelle mais ne semble pas plus virulente.

En l'état actuel des connaissances, l'efficacité des vaccins n'est pas affectée par cette souche.

### Spécificité technique de l'identification du nouveau variant

La mise en évidence de ce nouveau variant par le CRIVE (HUG) a reposé au début sur la détection d'une délétion du gène S (S gene drop-out) confirmé ensuite par séquençage; c'est actuellement par une PCR spécifique qu'est identifiée la mutation N501Y caractéristique des 2 nouveaux variants, généralement confirmée ensuite par un séquençage.

L'identification systématique de tous les cas n'est néanmoins pas possible (les tests rapides ne le permettent pas; les laboratoires privés réalisant les PCR ne sont pas tous en mesure de le faire; et le séquençage ne peut pas être réalisé à large échelle de manière systématique).

### Adaptation de la stratégie cantonale

Afin de s'adapter à la nouvelle situation épidémiologique, plusieurs éléments ont été considérés:

- L'évolution de cette propagation est surveillée sur le plan cantonal via les analyses effectuées au CRIVE (HUG);
- Au vu des éléments susmentionnés et de la propagation dans la communauté, tout cas positif est considéré par le SMC comme potentiellement infecté par une nouvelle souche.

L'objectif actuel de l'OFSP est de **ralentir la propagation des nouvelles souches** pour éviter une surcharge rapide du système de santé, et laisser le temps à un nombre croissant de personnes vulnérables d'être vacciné.

Le dispositif cantonal d'enquête d'entourage renforce l'identification des contacts étroits par des anamnèses approfondies; les équipes du SMC encouragent le dépistage des contacts étroits à J5. En cas de résultat positif, la mise en quarantaine de leurs propres contacts étroits permet d'interrompre plus efficacement les chaînes de transmission. En cas de résultat négatif, la quarantaine est poursuivie. Les dérogations de quarantaines sont désormais accordées uniquement pour des situations exceptionnelles dûment motivées et justifiées.